



**LISTE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 NOVEMBRE 2023**

- APPROBATION DEVIS ELAGAGE ROUTE DE MENETOU SALON **2023-16-11-39**
- CONVENTION RASED **2023-16-11-40**
- ATTRIBUTION SUBVENTION A L'ASSOCIATION GENERATION **2023-16-11-42**
MOUVEMENT
- ATTRIBUTION SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE **2023-16-11-43**
DU CHER
- DECISION MODIFICATIVE N°1 **2023-16-11-44**
- ATTRIBUTION SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE **2023-16-11-45**
DE L'ECOLE ELEMENTAIRE D'ACHERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt- trois, le **Mardi 07 novembre à 19 heures**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le vendredi 27 octobre
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : **JOUANIN André**, **BLASCO Manuel**, **BERTHIN Ghislain**, **DURREAU Cécile**, **MELOT Marie-Claude**

Nombre votants : 07

Absents excusés : **BESLAY Éric**, **FROMNTEAU Cédric**
CHOLLET Aurélien donne pouvoir à **André JOUANIN**
FORATIER PASCALE donne pouvoir à **Cécile DURREAU**

Publication :
Forme électronique
www.acheres18.fr
Date de mise en ligne
20/11/2023

Secrétaire de séance : **BLASCO Manuel**

Objet : **APPROBATION DEVIS ELAGAGE CHENE ROUTE DE MENETOU-SALON**

Afin d'élaguer un chêne route de Menetou, il est proposé le devis suivant :

-Entreprise Pascal Raimbault : 900.00 € HT soit 1 080.00 € TTC

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- D'approuver le devis de l'entreprise Pascal Raimbault d'un montant de 900 € HT

Le Secrétaire de séance

BLASCO Manuel



Le Maire,

JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt-trois, le **Mardi 07 novembre à 19 heures**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le vendredi 27 octobre
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : **JOUANIN André, BLASCO Manuel, BERTHIN Ghislain, DURREAU Cécile, MELOT Marie-Claude**

Nombre votants : 07

Absents excusés : **BESLAY Éric, FROMENTEAU Cédric**
CHOLLET Aurélien donne pouvoir à **André JOUANIN**
FORATIER PASCALE donne pouvoir à **Cécile DURREAU**

Publication :
Forme électronique
www.acheres18.fr
Date de mise en ligne
20/11/2023

Secrétaire de séance : **BLASCO Manuel**

Objet : CONVENTION RASED

Dans le cadre de la participation au fonctionnement des Réseaux d'Aides Spécialisés au Elèves en Difficulté (RASED), la Commune d'Henrichemont « commune support » s'engage à la tenue de compte en regroupant les versements de toutes les communes du secteur du RASED qu'elle héberge.

A cet effet, la commune d'Achères doit reverser à la commune d'Henrichemont le montant de sa participation, soit 1.50 € par le nombre d'élèves inscrits dans ses écoles, sachant que ce montant financera une partie investissement et de fonctionnement du réseau d'aide spécialisé.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- D'approuver la convention de participation aux charges financières des dépenses liées au RASED passée entre la commune d'Achères et la commune d'Henrichemont pour l'année 2023-2024
- D'approuver le montant de participation à 1.50 € par élève soit un montant total de 33.00 € (1.50 €*22 élèves)
- D'autoriser le Maire à signer ladite convention
- D'imputer les dépenses au budget de la commune

Le Secrétaire de séance

BLASCO Manuel



Le Maire,

JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt-trois, le **Mardi 07 novembre à 19 heures**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le vendredi 27 octobre
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : **JOUANIN André**, **BLASCO Manuel**, **BERTHIN Ghislain**, **DURREAU Cécile**, **MELOT Marie-Claude**

Nombre votants : 07

Absents excusés : **BESLAY Éric**, **FROMNTEAU Cédric**
CHOLLET Aurélien donne pouvoir à **André JOUANIN**
FORATIER PASCALE donne pouvoir à **Cécile DURREAU**

Publication :
Forme électronique
www.acheres18.fr
Date de mise en ligne
20/11/2023

Secrétaire de séance : **BLASCO Manuel**

Objet : **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMMUNALE A L'ASSOCIATION GENERATION MOUVEMENT**

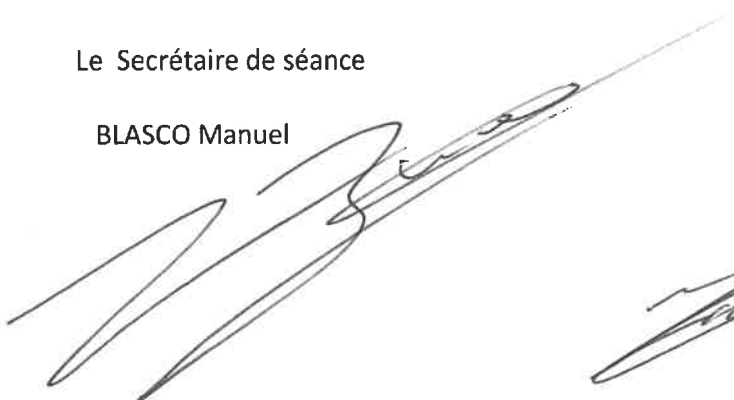
L'association Génération Mouvement sollicite le conseil municipal pour l'attribution d'une subvention pour le Comice Agricole 2023 d'un montant de 574.86 €.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- D'attribuer une subvention communale à l'association Génération Mouvement d'un montant de 574.86 €
- D'imputer la dépense au budget de la commune compte 6574

Le Secrétaire de séance

BLASCO Manuel



Le Maire,

JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt- trois, le **Mardi 07 novembre à 19 heures**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le vendredi 27 octobre
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : **JOUANIN André, BLASCO Manuel, BERTHIN Ghislain, DURREAU Cécile, MELOT Marie-Claude**

Nombre votants : 07

Absents excusés : **BESLAY Éric, FROMENTEAU Cédric**
CHOLLET Aurélien donne pouvoir à **André JOUANIN**
FORATIER PASCALE donne pouvoir à **Cécile DURREAU**

Publication :
Forme électronique
www.acheres18.fr
Date de mise en ligne
20/11/2023

Secrétaire de séance : **BLASCO Manuel**

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DU CHER

L'Association des Amis de la Bibliothèques du Cher met en place des actions de promotion et de développement de la lecture publique, à travers les bibliothèques municipales et les dépôts du Département.

Les subventions aux animations demandées par les bibliothèques ne sont dorénavant attribuées qu'aux communes participant au financement de la vie de l'Association.

A cet effet, l'Association des Amis de la Bibliothèques du Cher sollicite une subvention d'un montant minimum de 0.15 € par habitant de la commune au titre de l'année 2023.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- D'attribuer une subvention à l'Association des Amis de la Bibliothèques du Cher au titre de l'année 2023 d'un montant de 0.15 euros par habitant de la commune soit $382 * 0.15 = 57.30$ euros
- D'imputer la dépense au budget de la commune compte 6574

Le Secrétaire de séance

BLASCO Manuel

Le Maire,

JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt-trois, le **Mardi 07 novembre à 19 heures**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le vendredi 27 octobre
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : JOUANIN André, BLASCO Manuel, BERTHIN Ghislain, DURREAU
Cécile, MELOT Marie-Claude

Nombre votants : 07

Absents excusés : BESLAY Éric, FROMENTEAU Cédric
CHOLLET Aurélien donne pouvoir à André JOUANIN
FORATIER PASCALE donne pouvoir à Cécile DURREAU

Publication :
Forme électronique
www.acheres18.fr
Date de mise en ligne
20/11/2023

Secrétaire de séance : BLASCO Manuel

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Il convient de réaliser une décision modificative au budget communal afin de pouvoir procéder au reversement de la taxe d'habitation comme suit :

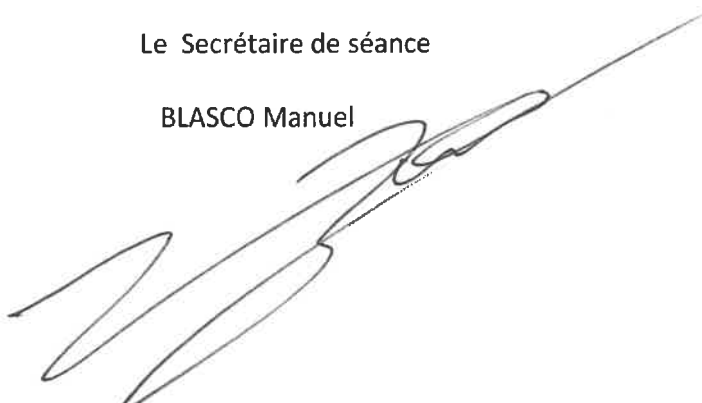
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représenté
ADOpte la décision modificative n° 1 qui s'établit comme suit :

Chapitre 11- compte 615221 : - 1 824 €

Chapitre 14 : compte 739118 : + 1 824 €

Le Secrétaire de séance

BLASCO Manuel



Le Maire,

JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt-trois, le **Mardi 07 novembre à 19 heures**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le vendredi 27 octobre
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : **JOUANIN André, BLASCO Manuel, BERTHIN Ghislain, DURREAU Cécile, MELOT Marie-Claude**

Nombre votants : 07 **Absents excusés** : **BESLAY Éric, FROMENTEAU Cédric**
CHOLLET Aurélien donne pouvoir à **André JOUANIN**
FORATIER PASCALE donne pouvoir à **Cécile DURREAU**

Publication :
Forme électronique
www.acheres18.fr
Date de mise en ligne
20/11/2023

Secrétaire de séance : **BLASCO Manuel**

Objet : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMMUNALE A L'ASSOCIATION DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'ACHERES

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

La Directrice de l'école Élémentaire d'Achères, regroupant les classes du CM1 au CM2, a sollicité le conseil municipal pour l'attribution d'une subvention afin de pouvoir mettre en œuvre des projets éducatifs avec les élèves.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- D'attribuer une subvention communale à l'association de coopérative scolaire de l'école élémentaire d'Achères d'un montant de 500 €
- D'imputer la dépense au budget de la commune compte 6574

Le Secrétaire de séance

BLASCO Manuel

Le Maire,

JOUANIN André

